



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Justiz- und Polizeidepartement EJPD
Département fédéral de justice et police DFJP

Staatssekretariat für Migration SEM
Secrétariat d'Etat aux migrations SEM



Statistiques sur l'immigration

Les étrangers en Suisse

Embargo – Publication le 23 juillet 2019
3003 Berne-Wabern, le 18 juillet 2019

Le mois de juin 2019 en un coup d'œil

	Juin 2019	Janvier - juin 2018	Janvier - juin 2019
Etrangers (population résidente permanente)	2'096'182	--	--
Solde migratoire (population résidente permanente)	3'059	24'868	24'672
Arrivées sur le marché du travail (UE-17/AELE)	7'006	44'489	43'420
Arrivées sur le marché du travail (UE-8)	2'024	11'731	11'005
Arrivées sur le marché du travail (UE-2)	942	3'627	4'171
Autorisations à l'accès au marché du travail Etats tiers	619	3'737	3'710
Dérogations aux conditions générales d'admission	301	1'748	2'270
Regroupement familial (population résidente permanente)	3'057	19'357	17'701
Naturalisation	3'052	17'377	17'132

Table des matières

1. Population étrangère au 30.06.2019	3
2. Immigration, émigration et solde migratoire	5
2.1. Immigration (afflux)	5
2.2. Emigration (sorties)	6
2.3. Solde migratoire	7
3. Arrivées sur le marché du travail suisse	9
3.1. Actifs UE-17/AELE	9
3.2. Actifs UE-8	10
3.3. Actifs UE-2	11
3.4. Contingents Croatie.....	12
3.5. Autorisations octroyées à des frontaliers	12
3.6. Procédure d'annonce (chiffres mensuels)	13
3.7. Autorisations pour les ressortissants d'un Etat tiers	14
3.8. Autorisations octroyées à des prestataires de service d'un Etat de l'UE-27/AELE pendant plus de 120 jours par an	15
3.9. Immigration (afflux) par secteur économique et par branche économique (UE-28/AELE).....	16
4. Taux de chômage	18
5. Dérogations aux conditions générales d'admission et autorisations octroyées après dissolution de la famille	19
6. Regroupement familial	20
7. Naturalisations	22
8. Autorisations d'établissement C octroyées	23
9. Définitions	24

1. Population étrangère au 30.06.2019

Population étrangère résidente permanente			
	Jun 2018	Jun 2019	Différence en %
Total	2'068'455	2'096'182	1.3
UE-28/AELE	1'415'411	1'433'519	1.3
UE-17	1'267'587	1'276'994	0.7
UE-8	89'814	95'579	6.4
UE-2	25'396	28'444	12.0
Croatie	28'562	28'418	-0.5
Ressortissants d'Etats tiers	653'044	662'663	1.5

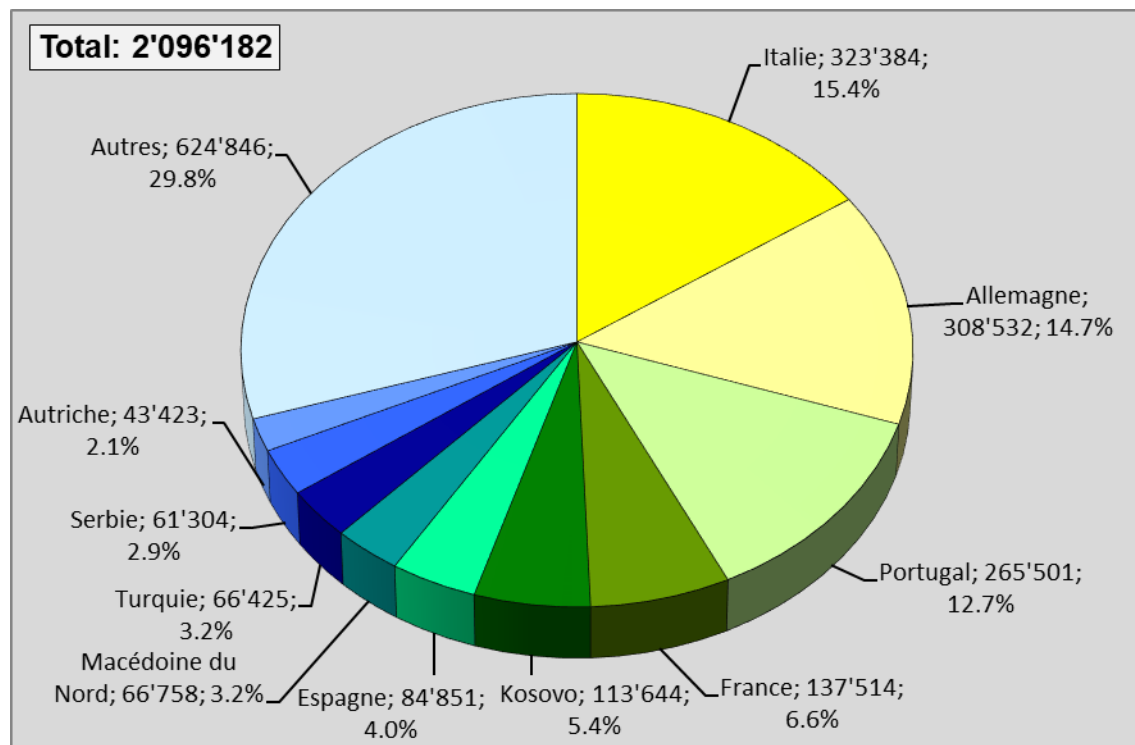
Types d'autorisations octroyées à la population étrangère résidente permanente				
	Effectif		Différence par rapport au même mois de l'année précédente	
	en valeur absolue	en %	en valeur absolue	en %
Total	2'096'182	100	27'727	1.3
Autorisations de courte durée (>=12 mois)	22'441	1.1	-716	-3.1
Autorisations de séjour	702'479	33.5	8'556	1.2
Autorisations d'établissement	1'371'262	65.4	19'887	1.5

Population résidente non permanente de nationalité étrangère			
	Jun 2018	Jun 2019	Différence en %
Total	54'285	52'408	-3.5
UE-28/AELE	43'554	42'273	-2.9
UE-17	29'048	27'597	-5.0
UE-8	9'604	9'311	-3.1
UE-2	4'299	4'716	9.7
Croatie	514	573	11.5
Ressortissants d'Etats tiers	10'731	10'135	-5.6

Source : SYMIC

- En juin 2019, la **population étrangère résidente permanente** était composée à 68.4% de ressortissants de l'UE-28/AELE. Les ressortissants d'Etats tiers représentaient une part de 31.6%.
- En juin 2019, les ressortissants de l'UE-28/AELE constituaient le 81% de la **population résidente non permanente de nationalité étrangère**. Les 19% restants provenaient d'Etats tiers.

Top 10 des effectifs par nationalité (population étrangère résidente permanente)



Top 5 des hausses et des baisses d'effectifs

Nationalité	Augmentation par rapport à l'année précédente	Nationalité	Diminution par rapport à l'année précédente
France	4'565	Portugal	-2'215
Erythrée	2'774	Serbie	-1'373
Italie	2'339	Turquie	-681
Syrie	2'249	Bosnie et Herzégovine	-643
Pologne	2'225	Croatie	-144

Source: SYMIC

Principaux mouvements de la population étrangère résidente permanente

Hausse et baisse d'effectifs	Année	
	Janvier à juin 2018	Janvier à juin 2019
Solde migratoire	24'868	24'672
Solde naturel de la population étrangère	7'744	7'743
Solde de nationalité	-17'601	-17'301

Source: SYMIC

2. Immigration, émigration et solde migratoire

2.1. Immigration (afflux)¹

Population étrangère résidente permanente						
	Juin 2018	Juin 2019	Différence en %	Janvier - juin 2018	Janvier - juin 2019	Différence en %
Total	10'088	9'765	-3.2	64'473	63'333	-1.8
UE-28/AELE	7'091	6'899	-2.7	44'914	44'321	-1.3
UE-17	5'483	4'894	-10.7	36'370	35'323	-2.9
UE-8	1'069	888	-16.9	6'270	5'870	-6.4
UE-2	447	1'036	131.8	1'654	2'590	56.6
Croatie	64	59	-7.8	440	387	-12.0
Ressortissants Etats tiers	2'997	2'866	-4.4	19'559	19'012	-2.8
Population résidente non permanente de nationalité étrangère						
	Juin 2018	Juin 2019	Différence en %	Janvier - juin 2018	Janvier - juin 2019	Différence en %
Total	9'809	8'333	-15.0	51'761	49'976	-3.4
UE-28/AELE	8'366	6'969	-16.7	42'428	41'035	-3.3
UE-17	5'261	4'537	-13.8	28'988	27'611	-4.8
UE-8	2'148	1'637	-23.8	9'271	8'737	-5.8
UE-2	882	685	-22.3	3'648	4'119	12.9
Croatie	70	101	44.3	432	502	16.2
Ressortissants Etats tiers	1'443	1'364	-5.5	9'333	8'941	-4.2

Source : SYMIC

Immigration effective

Population étrangère résidente permanente						
	Juin 2018	Juin 2019	Différence en %	Janvier - juin 2018	Janvier - juin 2019	Différence en %
Total	7'292	7'018	-3.8	47'467	46'938	-1.1
UE-28/AELE	5'318	5'013	-5.7	33'895	33'425	-1.4
Ressortissants Etats tiers	1'974	2'005	1.6	13'572	13'513	-0.4

Source : SYMIC

¹ Immigration (afflux) = immigration effective + transfert du domaine de l'asile + augmentation due à un changement de statut. A l'exclusion des réactivations de séjour de janvier à juin 2019: 5'321 (population étrangère résidente permanente) ; 2'132 (population résidente non permanente de nationalité étrangère).

2.2. Emigration (sorties)²

Population étrangère résidente permanente						
	Juin 2018	Juin 2019	Différence en %	Janvier - juin 2018	Janvier - juin 2019	Différence en %
Total	6'608	6'481	-1.9	37'278	35'832	-3.9
UE-28/AELE	5'059	5'003	-1.1	28'623	27'682	-3.3
UE-17	4'348	4'284	-1.5	24'690	23'649	-4.2
UE-8	542	540	-0.4	2'971	3'057	2.9
UE-2	116	123	6.0	655	622	-5.0
Croatie	31	39	25.8	197	228	15.7
Ressortissants Etats tiers	1'549	1'478	-4.6	8'655	8'150	-5.8
Population résidente non permanente de nationalité étrangère						
	Juin 2018	Juin 2019	Différence en %	Janvier - juin 2018	Janvier - juin 2019	Différence en %
Total	4'735	4'807	1.5	32'441	31'890	-1.7
UE-28/AELE	3'615	3'674	1.6	27'062	26'795	-1.0
UE-17	2'542	2'256	-11.3	19'240	18'147	-5.7
UE-8	672	604	-10.1	5'575	5'448	-2.3
UE-2	337	765	127.0	1'833	2'775	51.4
Croatie	45	38	-15.6	337	358	6.2
Ressortissants Etats tiers	1'120	1'133	1.2	5'379	5'095	-5.3

Source : SYMIC

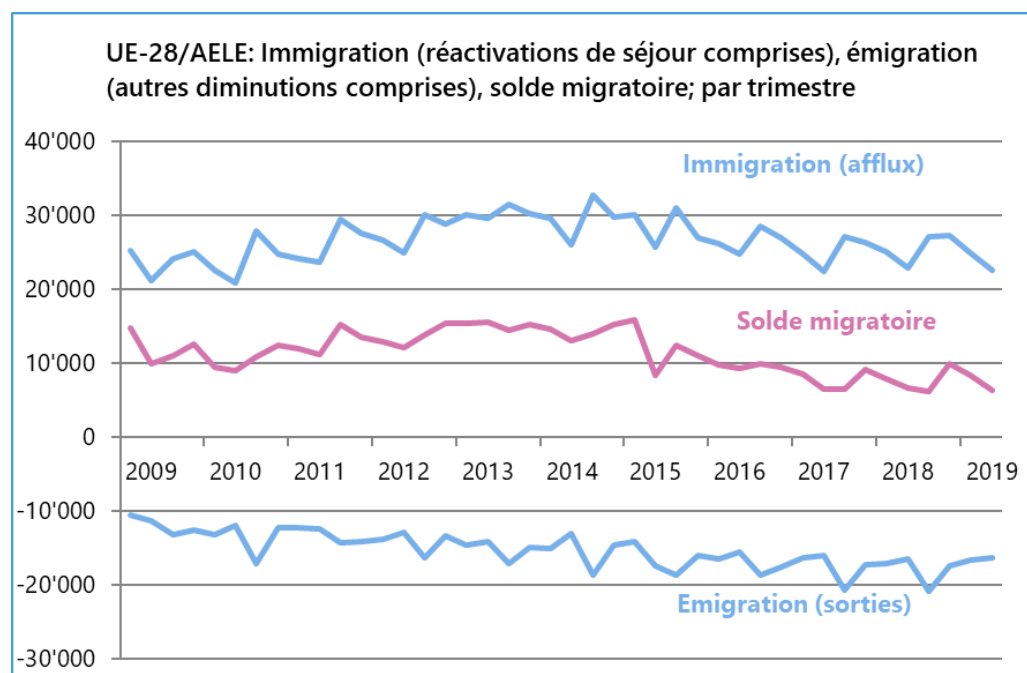
- Le solde migratoire de la population étrangère résidente permanente a diminué pendant les mois de janvier à juin 2019 par rapport à la même période de l'année précédente (-0.8%).
- L'immigration (afflux) parmi la population étrangère résidente permanente a diminué pendant les mois de janvier à juin 2019 par rapport à la même période de l'année précédente (-1.8%).
- L'émigration (sorties) parmi la population étrangère résidente permanente a reculé pendant les mois de janvier à juin 2019 par rapport à la même période de l'année précédente (-3.9%).

² Emigration (sorties) = émigration effective + diminution due à un changement de statut. A l'exclusion des autres diminutions, de janvier à juin 2019 : 8'150 (population étrangère résidente permanente) ; 22'803 (population résidente non permanente de nationalité étrangère).

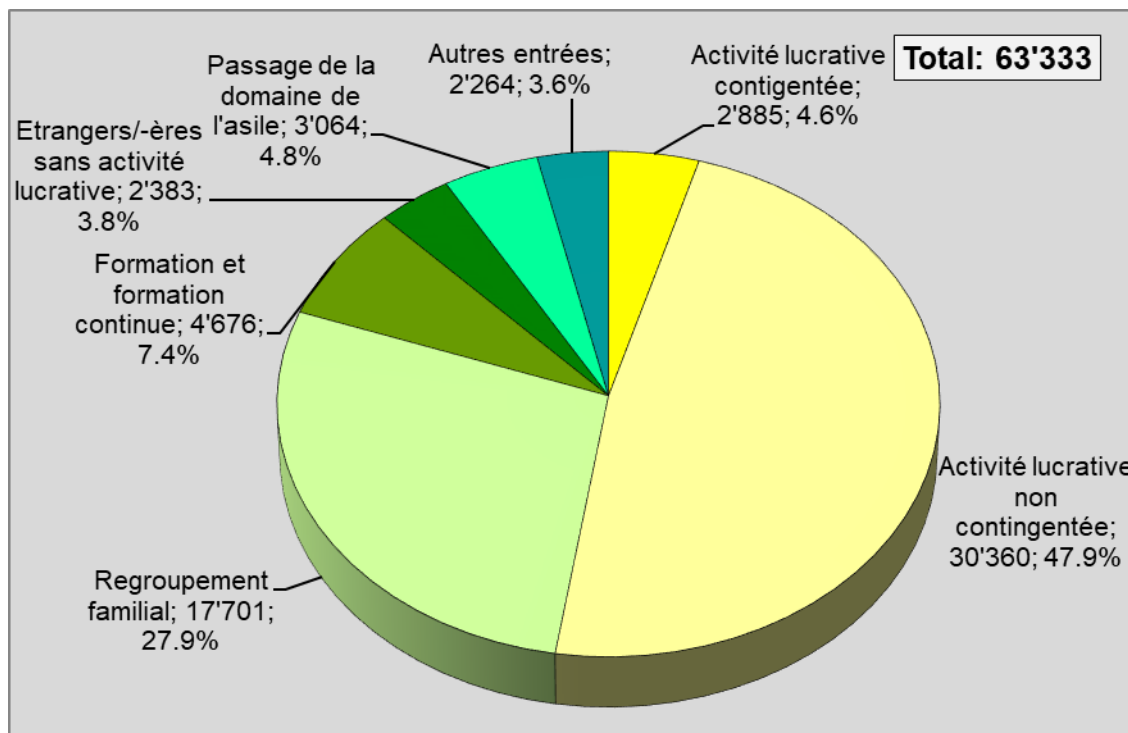
2.3. Solde migratoire³

Population étrangère résidente permanente						
	Jun 2018	Jun 2019	Différence en %	Janvier - juin 2018	Janvier - juin 2019	Différence en %
Total	3'179	3'059	-3.8	24'868	24'672	-0.8
UE-28/AELE	1'808	1'760	-2.7	14'648	14'822	1.2
UE-17	993	526	-47.0	10'495	10'337	-1.5
UE-8	482	319	-33.8	3'016	2'490	-17.4
UE-2	304	885	191.1	853	1'805	111.6
Croatie	28	26	-7.1	227	171	-24.7
Ressortissants Etats tiers	1'371	1'299	-5.3	10'220	9'850	-3.6
Population résidente non permanente de nationalité étrangère						
	Jun 2018	Jun 2019	Différence en %	Janvier - juin 2018	Janvier - juin 2019	Différence en %
Total	2'616	406	-84.5	-420	-2'585	-515.5
UE-28/AELE	2'775	787	-71.6	-763	-2'653	-247.7
UE-17	1'175	335	-71.5	-2'788	-3'240	-16.2
UE-8	1'182	713	-39.7	1'194	588	-50.8
UE-2	423	-299	-170.7	885	44	-95.0
Croatie	11	42	281.8	-40	-19	52.5
Ressortissants Etats tiers	-159	-381	-139.6	343	68	-80.2

Source : SYMIC

³ Pour le terme solde migratoire se référer aux Définitions (chapitre 9).

Immigration (afflux) en Suisse, par motifs d'immigration, janvier - juin 2019
(population étrangère résidante permanente)



3. Arrivées sur le marché du travail suisse

3.1. Actifs UE-17/AELE

Autorisations octroyées mensuellement à des actifs UE-17/AELE

	B			L			Nouvelles arrivées en Suisse (population résidante permanente et non permanente de nationalité étrangère)		
	2017 / 2018	2018 / 2019	Différence en %	2017 / 2018	2018 / 2019	Différence en %	2017 / 2018	2018 / 2019	Différence en %
Juillet	3'997	4'329	+8.3	3'916	3'616	-7.7	7'900	7'917	+0.2
Août	4'186	4'098	-2.1	3'101	3'138	+1.2	6'744	7'134	+5.8
Septembre	4'429	4'313	-2.6	3'035	2'869	-5.5	7'045	6'899	-2.1
Octobre	4'350	5'224	+20.1	2'932	2'954	+0.7	6'684	7'520	+12.5
Novembre	4'308	4'564	+5.9	3'198	3'549	+11.0	6'730	7'508	+11.6
Décembre	3'097	2'892	-6.6	4'774	4'861	+1.8	7'827	7'341	-6.2
Janvier	4'487	4'244	-5.4	4'811	4'102	-14.7	10'586	9'011	-14.9
Février	3'949	4'032	+2.1	2'966	2'734	-7.8	6'089	6'795	+11.6
Mars	3'926	4'081	+3.9	3'111	3'103	-0.3	6'272	6'686	+6.6
Avril	3'893	4'028	+3.5	4'107	3'585	-12.7	6'677	6'677	0.0
Mai	4'173	4'109	-1.5	4'210	4'237	+0.6	6'987	7'245	+3.7
Juin	3'940	3'477	-11.8	4'313	3'862	-10.5	7'878	7'006	-11.1
Total	48'735	49'391	1.3	44'242	42'842	-3.2	87'419	87'739	+0.4

Source : SYMIC

3.2. Actifs UE-8

Autorisations octroyées mensuellement à des actifs UE-8

	B			L			Nouvelles arrivées en Suisse (population résidante permanente et non permanente de nationalité étrangère)		
	2017 / 2018	2018 / 2019	Différence en %	2017 / 2018	2018 / 2019	Différence en %	2017 / 2018	2018 / 2019	Différence en %
Juillet	748	832	+11.2	1'625	1'662	+2.3	2'065	2'376	+15.1
Août	686	780	+13.7	251	1'330	+429.9	1'698	1'817	+7.0
Septembre	801	721	-10.0	1'201	1'231	+2.5	1'735	1'682	-3.1
Octobre	754	916	+21.5	1'147	1'309	+14.1	1'619	1'913	+18.2
Novembre	798	884	+10.8	1'211	1'287	+6.3	1'577	1'726	+9.4
Décembre	564	530	-6.0	1'433	1'438	+0.3	1'704	1'714	+0.6
Janvier	778	710	-8.7	1'359	1'217	-10.4	1'907	1'752	-8.1
Février	674	675	+0.1	1'006	1'023	+1.7	1'347	1'349	+0.1
Mars	746	707	-5.2	1'376	1'343	-2.4	1'780	1'725	-3.1
Avril	763	728	-4.6	1'501	1'480	-1.4	1'884	1'853	-1.6
Mai	753	780	+3.6	1'890	1'988	+5.2	2'168	2'302	+6.2
Juin	836	643	-23.1	2062	1'651	-19.9	2'645	2'024	-23.5
Total	8'901	8'906	+0.1	16'062	16'959	+5.6	22'129	22'233	+0.5

Source : SYMIC

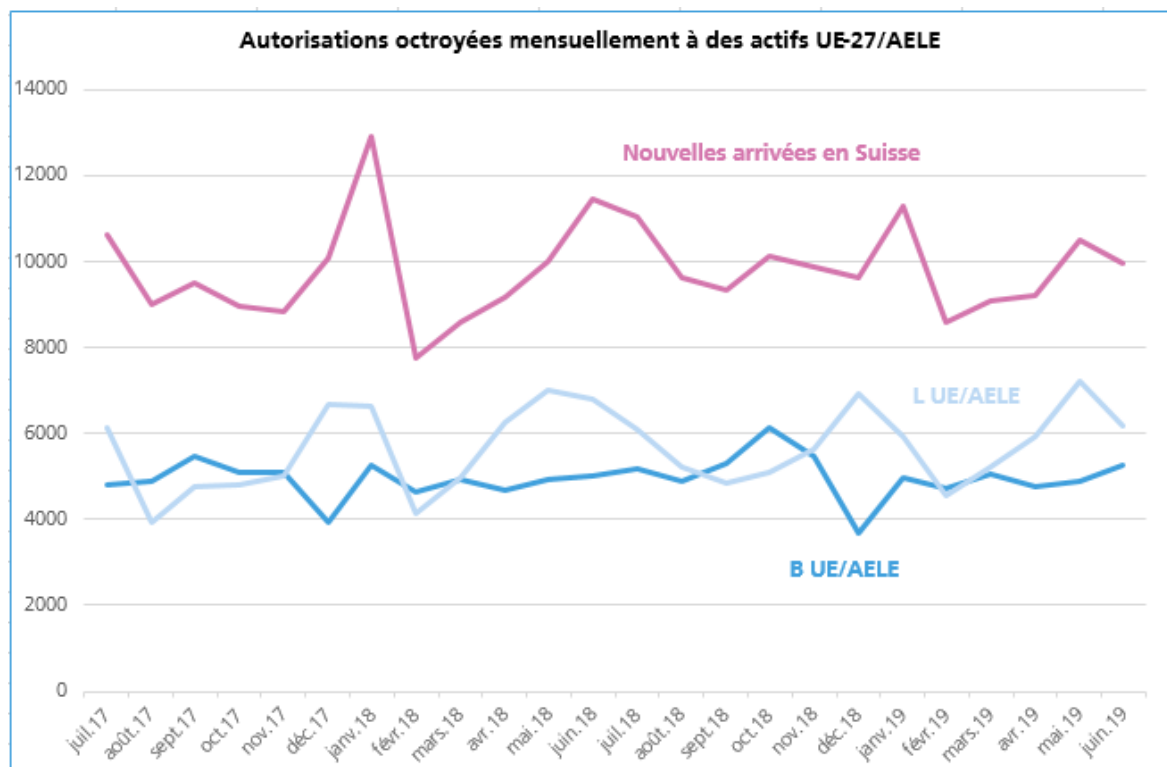
3.3. Actifs UE-2

Autorisations octroyées mensuellement à des actifs UE-2

	B			L			Nouvelles arrivées en Suisse (population résidente permanente et non permanente de nationalité étrangère)		
	2017 / 2018	2018 / 2019	Différence en %	2017 / 2018	2018 / 2019	Différence en %	2017 / 2018	2018 / 2019	Différence en %
Juillet	58	0	-100.0	597	802	+34.3	640	738	+15.3
Août	0	0	-	560	746	+33.2	564	684	+21.3
Septembre	249	249	0.0	537	726	+35.2	721	748	+3.7
Octobre	0	0	-	717	847	+18.1	643	684	+6.4
Novembre	0	0	-	594	783	+31.8	541	635	+17.4
Décembre	249	249	0.0	447	629	+40.7	544	550	+1.1
Janvier	0	0	-	467	613	+31.3	401	530	+32.2
Février	0	0	-	380	550	+44.7	305	428	+40.3
Mars	249	249	0.0	491	771	+57.0	548	655	+19.5
Avril	0	0	-	636	838	+31.8	613	675	+10.1
Mai	0	0	-	921	991	+7.6	821	941	+14.6
Juin	249	1'136	+356.2	421	677	+60.8	939	942	+0.3
Total	1'054	1'883	+78.7	6768	8'973	+32.6	7'280	8'210	+12.8

Source : SYMIC

* Depuis le 1^{er} juin 2019, les autorisations de séjour B ne sont plus contingentées pour les ressortissants de l'UE-2.



3.4. Contingents Croatie

Contingents : période du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019

Autorisations de séjour B Contingent total= 103 (par trimestre : 25)

Autorisations de courte durée L Contingent total= 953 (par trimestre : 238)

Du 1^{er} avril au 30 juin 2019 (2e trimestre ALCP)

	Titulaires d'une autorisation B		Titulaires d'une autorisation L	
	Autorisations octroyées depuis le 1 ^{er} janvier 2019	Solde actuel du contingent	Autorisations octroyées depuis le 1 ^{er} janvier 2019	Solde actuel du contingent
Avril	50	0	293	183
Mai	50	0	384	92
Juin	50	0	476	0

Les contingents applicables à la Croatie sont alloués trimestriellement.

Source : SYMIC

3.5. Autorisations octroyées à des frontaliers

	Autorisations frontalières délivrées			Effectif des frontaliers actifs	
	2017	2018	2019	2018	2019
Janvier	4'538	4'672	5'563	316'010	316'758
Février	3'781	4'082	5'832	316'010	316'758
Mars	3'994	4'159	4'728	316'010	316'758
Avril	5'121	4'788	6'163	317'372	--
Mai	5'087	4'798	6'653	317'372	--
Juin	4'241	5'876	5'618	317'372	--
Juillet	4'314	4'526		312'325	
Août	4'318	5'396		312'325	
Septembre	5'819	4'369		312'325	
Octobre	5'261	5'578		313'787	
Novembre	4'944	5'401		313'787	
Décembre	3'915	4'654		313'787	

Sources : Autorisations frontalières délivrées : SYMIC; effectif des frontaliers actifs : statistique des frontaliers établie par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

3.6. Procédure d'annonce (chiffres mensuels)

Jours de travail	Juin 2018	Juin 2019	Différence	
			absolue	en %
Total général	915 543	893 174	- 22 369	- 2.4
Travailleurs	717 986	692 973	- 25 013	- 3.5
Indépendants	70 294	65 025	- 5 269	- 7.5
Travailleurs détachés	127 263	135 176	7 913	6.2

Personnes tenues de s'annoncer

Total général	64 394	63 762	- 632	- 1.0
Travailleurs	39 849	39 104	- 745	- 1.9
Indépendants	7 078	6 970	- 108	- 1.5
Travailleurs détachés	17 467	17 688	221	1.3

Annonces par secteur économique

Total général	64 394	63 762	- 632	- 1.0
Agriculture	7 359	7 151	- 208	- 2.8
Industrie et artisanat	19 655	19 271	- 384	- 2.0
Services	37 380	37 340	- 40	- 0.1

Source : SYMIC

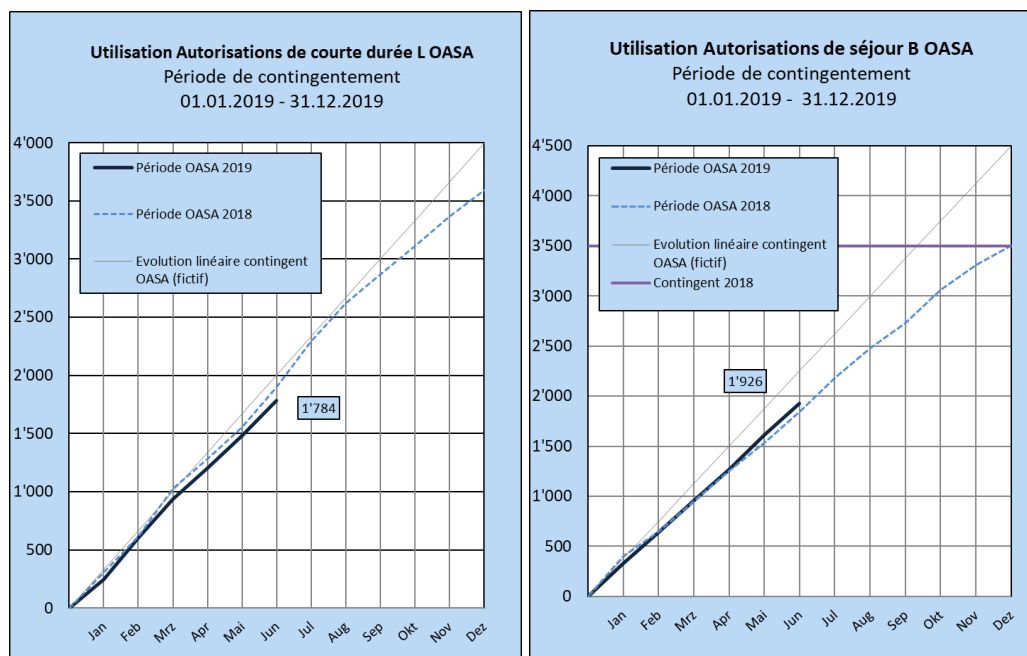
- Le nombre de personnes actives nouvellement arrivées en Suisse en provenance de l'[l'UE-17/AELE](#) a augmenté de juillet 2018 à fin juin 2019 par rapport à la même période de l'année précédente. L'augmentation est de +0.4% (+ 320 personnes). S'agissant de la main-d'œuvre en provenance de l'[l'UE-8](#), le nombre de personnes nouvellement arrivées en Suisse a augmenté de +0.5% pendant cette même période (+ 104 personnes). De juillet 2018 à fin juin 2019, une augmentation des personnes nouvellement arrivées en Suisse en provenance de l'[l'UE-2](#) est observée (+12.8%, + 930 personnes).
- Les [autorisations frontalières octroyées](#) ont diminué de -4.4% en juin 2019 par rapport au même mois de l'année précédente (-258 autorisations).
- En juin 2019, 24'658 [prestataires de service](#) ont été annoncés (détachés et indépendants, sans prise d'emploi). Par rapport au même mois de l'année précédente, leur effectif a légèrement augmenté (+ 113 annonces ou +0.5%).
- Les [prises d'emploi de courte durée](#) auprès d'un employeur suisse ont diminué en juin 2019 par rapport au même mois de l'année précédente (-1.9%).

3.7. Autorisations pour les ressortissants d'un Etat tiers

	Autorisations de séjour OASA de courte durée L		Autorisations de séjour OASA B	
	Utilisation au cours de la période OASA 2018, cumulées	Utilisation au cours de la période OASA 2019, cumulées	Utilisation au cours de la période OASA 2018, cumulées	Utilisation au cours de la période OASA 2019, cumulées
Janvier	305	249	400	332
Février	613	604	651	642
Mars	1'025	939	944	954
Avril	1'282	1'200	1'251	1'266
Mai	1'552	1'480	1'533	1'611
Juin	1'896	*1'784	1'841	*1'926
Juillet	2'290		2'185	
Août	2'616		2'481	
Septembre	2'869		2'731	
Octobre	3'115		3'060	
Novembre	3'371		3'314	
Décembre	3'592		3'500	

Source : SYMIC

* Fin juin 2019, le nombre d'unités disponibles dans la réserve fédérale s'élevait à 1'857 permis B et 2'223 permis L. Le total d'unités encore disponibles dans les cantons s'élevait à 774 permis B et 901 permis L.



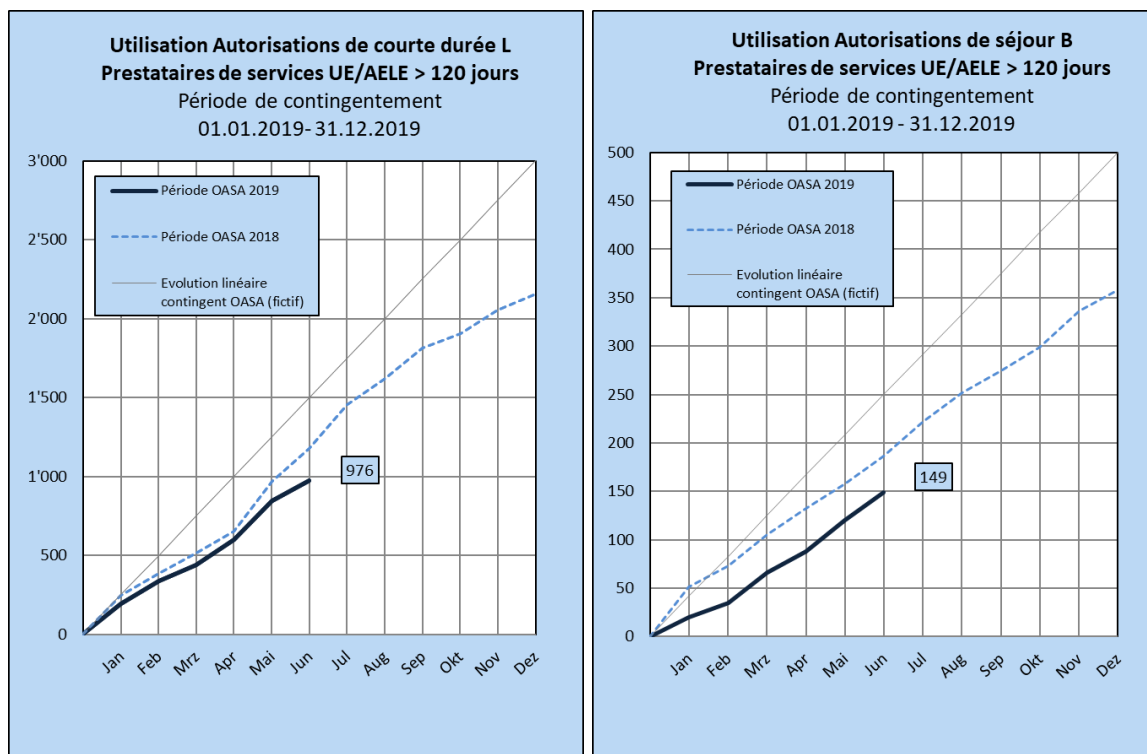
- En 2019, 4'000 autorisations de séjour de courte durée L et 4'500 autorisations de séjour B sont à disposition des travailleurs en provenance d'Etats tiers. L'utilisation des [contingents d'autorisations destinés aux travailleurs en provenance d'Etats tiers](#) s'élevait, fin juin 2019, à 45% des autorisations de séjour de courte durée L et à 43% des autorisations de séjour B.

3.8. Autorisations octroyées à des prestataires de service d'un Etat de l'UE-27/AELE pendant plus de 120 jours par an

	Autorisations de séjour de courte durée L		Autorisations de séjour B	
	Utilisation au cours de la période 2018, cumulées	Utilisation au cours de la période 2019, cumulées	Utilisation au cours de la période 2018, cumulées	Utilisation au cours de la période 2019, cumulées
Janvier	245	195	51	20
Février	384	336	73	35
Mars	516	441	105	66
Avril	651	602	132	88
Mai	967	846	158	120
Juin	1'176	*976	186	*149
Juillet	1'458		222	
Août	1'621		252	
Septembre	1'812		274	
Octobre	1'904		299	
Novembre	2'053		336	
Décembre	2'157		358	

Source : SYMIC

*Le total d'unités encore disponibles dans les cantons s'élevait à 243 permis B et 1'367 permis



- S'agissant des prestataires de service des Etats de l'UE/AELE, 3'000 autorisations de courte durée et 500 autorisations de séjour sont mises à leur disposition. L'utilisation des contingents destinés aux [prestataires de service transfrontaliers d'Etats de l'UE/AELE](#) qui exercent leur activité en Suisse plus de 120 jours par année s'élevait, fin mai 2019, à 33% des autorisations de séjour de courte durée L et à 30% des autorisations de séjour B.

3.9. Immigration (afflux) par secteur économique et par branche économique (UE-28/AELE)

Population étrangère résidente permanente						
	Juin 2018	Juin 2019	Différence en %	Janvier - juin 2018	Janvier - juin 2019	Différence en %
Total UE-28/AELE	5'078	5'029	-1.0	30'728	30'838	0.4
Agriculture	172	153	-11.0	1'007	980	-2.7
Industrie et artisanat	848	875	3.2	5'601	5'631	0.5
Services	4'058	4'001	-1.4	24'120	24'227	0.4
UE-17	3'879	3'491	-10.0	24'614	24'195	-1.7
Agriculture	53	62	17.0	398	367	-7.8
Industrie et artisanat	652	626	-4.0	4'508	4'483	-0.6
Services	3'174	2'803	-11.7	19'708	19'345	-1.8
UE-8	856	692	-19.2	4'814	4'578	-4.9
Agriculture	80	43	-46.3	473	460	-2.7
Industrie et artisanat	142	110	-22.5	887	773	-12.9
Services	634	539	-15.0	3'454	3'345	-3.2
UE-2	302	812	168.9	1'029	1'813	76.2
Agriculture	37	48	29.7	130	148	13.8
Industrie et artisanat	52	135	159.6	164	317	93.3
Services	213	629	195.3	735	1'348	83.4
Croatie	30	20	-33.3	180	163	-9.4
Agriculture	2	0	-100.0	6	4	-33.3
Industrie et artisanat	1	3	200.0	28	47	67.9
Services	27	17	-37.0	146	112	-23.3

Source : SYMIC

- En ce qui concerne l'UE-28/AELE, la [population étrangère résidente permanente](#) a augmenté pendant les mois de janvier à juin 2019 dans les secteurs économiques « industrie et artisanat » et « services » par rapport à la même période de l'année précédente. Dans le secteur « agriculture » une diminution est enregistrée.
- En ce qui concerne l'immigration de ressortissants d'Etats membres de l'UE-28/AELE au sein de la [population résidente non permanente de nationalité étrangère](#), une diminution peut être observée pendant cette période dans les secteurs économiques « agriculture », « industrie et artisanat » et des « services ».

Population résidante non permanente de nationalité étrangère						
	Juin 2018	Jun 2019	Différence en %	Janvier - juin 2018	Janvier - juin 2019	Différence en %
Total UE-28/AELE	7'973	6'613	-17.1	38'771	37'198	-4.1
Agriculture	1'357	989	-27.1	5'429	4'806	-11.5
Industrie et artisanat	964	878	-8.9	6'062	5'689	-6.2
Services	5'652	4'746	-16.0	27'280	26'703	-2.1
UE-17	4'983	4'299	-13.7	26'188	24'742	-5.5
Agriculture	461	379	-17.8	1'534	1'199	-21.8
Industrie et artisanat	742	740	-0.3	5'119	4'725	-7.7
Services	3'780	3'180	-15.9	19'535	18'818	-3.7
UE-8	2'099	1'589	-24.3	8'826	8'246	-6.6
Agriculture	658	430	-34.7	3'020	2'609	-13.6
Industrie et artisanat	133	78	-41.4	527	463	-12.1
Services	1'308	1'081	-17.4	5'279	5'174	-2.0
UE-2	830	633	-23.7	3'362	3'741	11.3
Agriculture	234	163	-30.3	864	963	11.5
Industrie et artisanat	74	47	-36.5	339	415	22.4
Services	522	423	-19.0	2'159	2'363	9.4
Croatie	57	84	47.4	352	428	21.6
Agriculture	4	17	325.0	11	35	218.2
Industrie et artisanat	15	11	-26.7	74	83	12.2
Services	38	56	47.4	267	310	16.1

Source : SYMIC

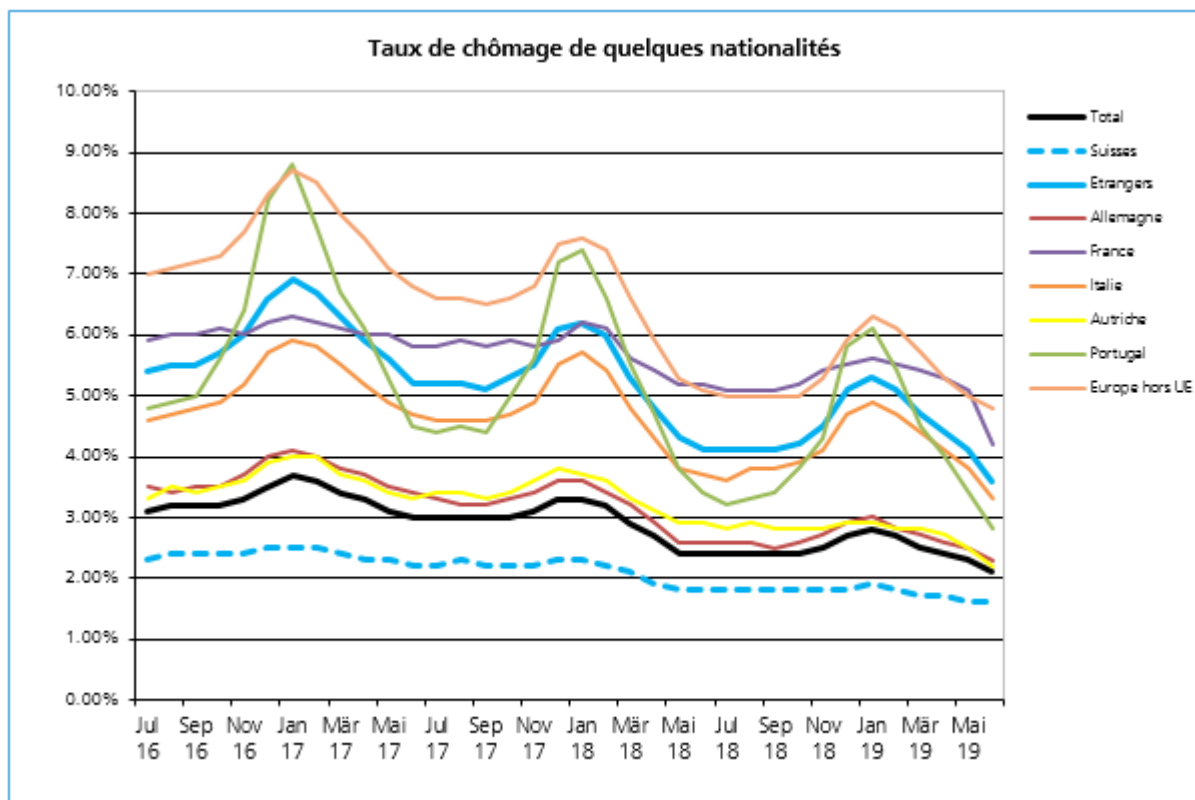
Top 5 de l'immigration en provenance de l'UE/AELE, par branche économique, juin 2019

Population résidante permanente et non permanente de nationalité étrangère	
Restauration et hébergement	2'920
Bureaux de consultation, informatique	2'631
Agriculture	1'041
Services personnels	395
Santé et service vétérinaire	386

Source : SYMIC

4. Taux de chômage

Taux de chômage	Juin 2018	Juin 2019
Total	2.4%	2.1%
Etrangers	4.1%	3.6%
Suisses	1.8%	1.6%



Source : SECO (représentation SEM)

5. Dérogations aux conditions générales d'admission et autorisations octroyées après dissolution de la famille

Population étrangère résidente permanente						
	Jun 2018	Jun 2019	Différence en %	Janvier - juin 2018	Janvier - juin 2019	Différence en %
Autorisations octroyées après dissolution de la famille (art. 50 LEI)	8	5	-37.5	40	31	-22.5
Par suite de violence conjugale	0	0		3	4	33.3
Après trois ans d'union conjugale ou dans des circonstances particulières	8	5		37	27	-27.0
Dérogations aux conditions générales d'admission (art. 30 LEI)	259	296	14.3	1'708	2'239	31.1
Sans papiers ^{4 a)} ⁵	32	60		321	550	71.3
Parent étranger d'un enfant suisse	8	13		76	60	-21.1
Intérêts publics majeurs	3	4		20	14	-30.0
Conversion de permis F ⁶ en permis B b) ⁵	145	161		925	1'212	31.0
Conversion de permis N ⁷ en permis B c) ⁵	15	18		65	88	35.4
Autres exceptions ⁸	56	40		301	315	4.7
Total	267	301	12.7	1'748	2'270	29.9

Source : SYMIC

⁴ Dérogations aux conditions générales d'admission dans des cas individuels d'une extrême gravité et afin de préserver des intérêts publics majeurs (conformément à l'art. 30 al. 1^{er} let. b LEI en relation avec l'art. 31 OASA).

⁵ Cf. tableau de la page suivante : « Top 10 pour les motifs d'admission a), b) et c) par nationalité ».

⁶ Permis F = étrangers admis à titre provisoire.

⁷ Permis N = requérants d'asile.

⁸ Exemples : réadmission après un séjour à l'étranger, regroupement familial des ascendants, victime de la traite d'êtres humains, autres cas de rigueur.

Top 10 pour les motifs d'admission a), b) et c)⁹ par nationalité

Population étrangère résidante permanente	
Nationalité	Janvier - juin 2019
Afghanistan	242
Kosovo	195
Syrie	172
Chine	147
Brésil	121
Erythrée	105
Philippines	105
Somalie	102
Sri Lanka	77
Irak	58
Autres	526
Total	1'850

Source : SYMIC

6. Regroupement familial

Regroupements familiaux vers des ressortissants suisses et étrangers

Population étrangère résidante permanente						
	Jun 2018	Jun 2019	Différence en %	Janvier - juin 2018	Janvier - juin 2019	Différence en %
Nombre total de regroupements familiaux	3'067	3'057	-0.3	19'357	17'701	-8.6
Regroupements familiaux vers des ressortissants suisses	626	705	12.6	4'049	3'782	-6.6
Regroupements familiaux vers des ressortissants étrangers	2'441	2'352	-3.6	15'308	13'919	-9.1

Source : SYMIC

⁹ Cf. tableau de la page précédente.

Regroupements familiaux, par nationalité

Population étrangère résidente permanente						
	Juin 2018	Juin 2019	Différence en %	Janvier - juin 2018	Janvier - juin 2019	Différence en %
Nombre total de regroupements familiaux	3'067	3'057	-0.3	19'357	17'701	-8.6
dont ressortissants UE-28/AELE ayant immigré au titre du regroupement familial	1'482	1'391	-6.1	9'530	8'499	-10.8
dont ressortissants d'Etats tiers ayant immigré au titre du regroupement familial	1'585	1'666	5.1	9'827	9'202	-6.4

Source : SYMIC

Top 10 des regroupements familiaux, par nationalité

Population étrangère résidente permanente	
Nationalité des personnes incluses dans le regroupement familial	Janvier - juin 2019
Italie	1'644
Allemagne	1'451
France	978
Kosovo	937
Portugal	926
Macédoine du Nord	787
Brésil	594
Inde	577
Etats-unis d'Amérique	541
Espagne	531
Autres	8'735
Total	17'701

Source : SYMIC

7. Naturalisations

Naturalisations						
	Juin 2018	Juin 2019	Différence en %	Janvier - juin 2018	Janvier - juin 2019	Différence en %
Naturalisations	5'177	3'052	-41.0	17'377	17'132	-1.4
ordinaires	4'432	2'410	-45.6	13'087	13'980	6.8
facilitées et réintégrations	745	642	-13.8	4'290	3'152	-26.5

Source : SYMIC

Top 10 des naturalisations, par nationalité

Top 10 des naturalisations, par nationalité			
Nationalité	Juin 2018	Juin 2019	Différence en %
Allemagne	502	424	-15.5
Kosovo	364	359	-1.4
Italie	638	342	-46.4
Portugal	667	182	-72.7
Macédoine du Nord	205	177	-13.7
Turquie	167	160	-4.2
France	431	158	-63.3
Serbie	185	112	-39.5
Bosnie et Herzégovine	126	93	-26.2
Espagne	225	93	-58.7

Source : SYMIC

8. Autorisations d'établissement C octroyées

Population étrangère résidente permanente						
	Juin 2018	Juin 2019	Différence en %	Janvier - juin 2018	Janvier - juin 2019	Différence en %
Total	8'395	6'601	-21.4	46'656	39'727	-14.9
octroyées de manière anticipée ¹⁰	293	220	-24.9	1'635	1'347	-17.6

Source : SYMIC

Top 5 des autorisations d'établissement anticipées, par nationalité

Population étrangère résidente permanente	
Nationalité	Janvier - juin 2019
Hongrie	105
Pologne	104
Roumanie	103
Russie	92
Inde	76

Source : SYMIC

- Une autorisation d'établissement C peut être octroyée au terme d'un séjour ininterrompu de cinq ans au titre d'une autorisation de séjour [lorsque l'étranger s'est bien intégré en Suisse](#), en particulier lorsqu'il a de bonnes connaissances d'une langue nationale (art. 34, al. 4, LEI). L'[octroi anticipé d'une autorisation d'établissement C](#) constitue donc un indice de la bonne intégration d'un étranger.
- 39'727 autorisations d'établissement C ont été octroyées pendant les mois de janvier à juin 2019, dont 1'347 (3.4%) de manière anticipée.

¹⁰ La statistique des autorisations d'établissement octroyées de manière anticipée ne répertorie pas les Etats de l'UE-15/AELE car leurs ressortissants obtiennent une autorisation d'établissement après cinq ans.

9. Définitions

AELE : L'AELE regroupe, outre la Suisse, l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège.

ALCP : accord sur la libre circulation des personnes conclu avec l'Union européenne (RS 0.142.112.681).

Autorisations frontalières en cours de validité : autorisations valables dont les titulaires travaillent en Suisse comme frontaliers (OFS). Ceux-ci n'étant pas tenus de déclarer leur départ, une part des autorisations, estimée à environ 20 %, est toujours valable alors que leurs titulaires ne les utilisent plus (SEM).

Croatie : Le 1er juillet 2013, la Croatie est entrée dans l'Union européenne (UE). L'extension de l'Accord sur la libre circulation des personnes à la Croatie a été négociée dans le cadre d'un nouveau protocole III. Le Protocole III est entré en vigueur le 1er janvier 2017. Depuis cette date, les ressortissants croates bénéficient de la libre circulation des personnes. Des dispositions transitoires s'appliquent aux citoyens croates qui souhaitent exercer une activité lucrative en Suisse.

Dérogations aux conditions générales d'admission (régularisation des sans-papiers, autres cas de rigueur) et autorisations octroyées après la dissolution du mariage : l'admission d'étrangers appartenant à ces catégories n'est jamais comptabilisée dans les nombres maximums au sens de l'art. 20 LEI.

Emigration (sortie) : ressortissants étrangers comptés parmi la population résidente permanente ou non permanente de nationalité étrangère qui quittent la Suisse au cours d'une période donnée (p. ex. mois, année). Emigration (sorties) = émigration effective + diminution due à un changement de statut. Les naturalisations et les décès ne sont pas pris en compte.

Frontalier : personne domiciliée à l'étranger qui travaille en Suisse (travailleur salarié ou travailleur indépendant ayant établi son siège social en Suisse).

Immigration effective : immigration depuis l'étranger vers la Suisse.

Immigration (afflux) : ressortissants étrangers ayant immigré en Suisse au cours d'une période donnée (p. ex. mois, année). Immigration (afflux) = immigration effective + transfert du domaine de l'asile + augmentation due à un changement de statut. Les naissances ne sont pas comptées.

LEI : loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (RS 142.20).

Naturalisations facilitées : la naturalisation facilitée est octroyée aux conjoints étrangers de ressortissants suisses séjournant en Suisse ou à l'étranger, ainsi qu'aux enfants étrangers dont l'un des parents est suisse.

Naturalisations ordinaires : les ressortissants étrangers qui résident en Suisse depuis 12 ans, y sont intégrés, sont familiarisés avec les conditions de vie en Suisse et respectent l'ordre juridique suisse peuvent demander la naturalisation ordinaire.

Nouvelles arrivées en Suisse : personnes qui accèdent au marché suisse du travail pour la première fois, sur la base d'une autorisation de séjour B ou d'une autorisation de courte durée L. Si, d'un point de vue statistique, les changements de statuts (transformation d'un permis L en permis B) sont certes comptabilisés dans la statistique des flux d'immigration de la population active résidente permanente d'origine étrangère, ils ne sont en revanche pas compris dans la catégorie des « nouvelles arrivées en Suisse ». Ces transformations figurent toutefois, directement en tant que changement de statut.

OASA : ordonnance relative à l'admission, au séjour et à l'exercice d'une activité lucrative (RS 142.201).

Population étrangère résidente permanente : cette catégorie de personnes regroupe tous les ressortissants étrangers titulaires d'une autorisation d'établissement, d'une autorisation de séjour B, d'une autorisation de séjour de courte durée L pendant 12 mois ou plus et les réfugiés reconnus. L'effectif en fin de trimestre tient compte également des naissances et de l'excédent de naissances par rapport aux décès. Par contre, les requérants d'asile et les personnes admises à titre provisoire, les diplomates munis d'une autorisation de séjour délivrée par le DFAE, les fonctionnaires internationaux et les membres de leur famille ne sont pas comptés, à moins qu'ils n'exercent une activité lucrative. Les données fournies par le SEM s'appuient sur le nombre des autorisations octroyées (fichier de registres).

Population résidente non permanente de nationalité étrangère : tous les ressortissants étrangers titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée qui résident en Suisse durant moins d'un an. Les personnes issues du domaine de l'asile (permis F ou N) ne sont pas prises en compte dans cette catégorie puisque, sur le plan juridique, elles relèvent du domaine de l'asile et non de celui des étrangers.

Procédure d'annonce : les travailleurs et les prestataires de service indépendants provenant d'un Etat membre de l'UE-27/AELE ainsi que les travailleurs détachés peuvent séjourner en Suisse pendant trois mois ou 90 jours ouvrables au plus par année civile sans avoir besoin d'une autorisation relevant du droit des étrangers. Cependant, ces personnes sont tenues de s'annoncer.

Réactivations de séjour / autres diminutions : corrections des mouvements de la population résidente permanente ou non permanente de nationalité étrangère inhérentes au système de registres (p. ex., réactivation de mutations effectuées dans le système).

Regroupement familial : le but du regroupement est de permettre et d'assurer la vie familiale commune en Suisse. A cet égard, il convient de distinguer le regroupement des membres de la famille d'un ressortissant suisse, d'une part, et d'un étranger titulaire d'une autorisation d'établissement, de séjour ou de séjour de courte durée, d'autre part. De plus, il faut également faire la distinction entre le regroupement familial dans le cadre de l'ALCP et le regroupement familial dans le cadre de la LEI.

Réintégrations : une personne ayant perdu la nationalité suisse peut obtenir sa réintégration ; le requérant doit toutefois prouver l'existence d'un lien le rattachant à la Suisse.

Ressortissant d'un Etat tiers : personne qui ne possède pas la nationalité d'un Etat membre de l'UE-28/AELE.

Solde de nationalité : différence entre le nombre de personnes ayant acquis la nationalité suisse (naturalisations, constatations, adoptions) et le nombre de personnes l'ayant perdue.

Solde migratoire : différence entre l'immigration et l'émigration de ressortissants étrangers en référence à la population résidente permanente ou non permanente de nationalité étrangère. Sont également prises en compte les deux catégories „réactivations de séjour“ et „autres diminutions“ (corrections des mouvements de la population résidente permanente et non permanente de nationalité étrangère inhérentes au système de registres).

Solde naturel de la population étrangère : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès parmi la population étrangère résidente.

UE-2 : l'UE-2 comprend la Bulgarie et la Roumanie.

UE-8 : l'UE-8 comprend l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la Slovaquie, la Slovénie et la République tchèque.

UE-17 : l'UE-17 comprend l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, Chypre, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni et la Suède.

UE-28/AELE : l'UE-28/AELE comprend l'ensemble de l'Union européenne et de l'AELE (y c. la Croatie).